



Communauté de Communes du Pays Riolois
Service Education, Enfance et Petite Enfance



La Caisse d'Allocations Familiales soutient
financièrement cet établissement.



Uniquement pour une 1^{ère} inscription
(Nouvelle famille)

PRE-INSCRIPTION POUR ACCES AU PORTAIL FAMILLES 2024/2025

SERVICE PÉRISCOLAIRE de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RIOLAIS

Rue des Frères Lumière Parc d'activités 3R Riez Nord Est 70190 RIOZ

Téléphone : 03.84.91.97.22 Ligne directe et répondeur 24H sur 24

Courriel : serviceperiscolaire@cc-pays-riolois.fr

Accueil du public à la maison communautaire uniquement les matins du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30

SITE DE :

ENFANT(S)	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
	☐ Masculin ☐ Féminin	☐ Masculin ☐ Féminin	☐ Masculin ☐ Féminin
NOM			
PRÉNOM			
Date de naissance			
Classe rentrée 2024			

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I.)

*Allergie/intolérance alimentaire ou médicamenteuse **certifiée par un médecin***

Pour mettre en place un PAI, contactez votre médecin traitant pour l'élaborer. Pour le finaliser, merci de contacter le service périscolaire au 03.84.91.97.22. Attention : la validation du PAI ne peut se faire qu'en présence du directeur d'école et du responsable du site Périscolaire. **Attention : l'accueil sera possible uniquement après la mise en place complète du PAI.**

COMPOSITION DU FOYER / INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA FACTURATION

La famille de l'enfant inscrit au service Enfance, comprend un ou deux responsables.

Le responsable 1 est systématiquement le tiers payeur (débitur). En cas de prélèvement automatique, le responsable 1 est obligatoirement celui dont le nom figure sur le RIB et le Mandat SEPA.

Les factures et attestations fiscales sont adressées au responsable 1.

RESPONSABLE 1 ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :

NOM : PRÉNOM :

Mail : Mobile :

Adresse : Date de naissance :

RESPONSABLE 2 ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :

NOM : PRÉNOM :

Mail : Mobile :

Adresse : Date de naissance :

Quand dois-je faire ma pré-inscription pour la rentrée ?

- 1) Je retourne le document « Pré-inscription » dès que possible, avant fin juin.
- 2) Je reçois un mail pour me donner accès au Portail familles et remplir tous mes renseignements : « Mon foyer », « Mon Profil », « Mes enfants » et transmettre les documents nécessaires.
- 3) Mon dossier et mes documents sont en attente de traitement et vérification (cela peut prendre quelques jours). Attention, en cas de pièces manquantes ou documents non conformes, un mail me sera envoyé et mon dossier sera de nouveau en attente.
- 4) Après validation je reçois une confirmation avec un code confidentiel pour me permettre de pointer mes arrivées et départs aux différents accueils.
- 5) Je pourrai faire mes réservations et annulations sur le portail dès le 22 juillet.

Important : La quantité et la gestion des dossiers et documents reçus par le Service Périscolaire nécessite un traitement assez long. En cas de transmission de votre part après le 15 août, la prise en charge ne sera pas garantie pour la rentrée.

Merci de faire les démarches avant les vacances scolaires ou au plus tard début juillet 2024 afin de permettre au service de traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

Merci pour votre compréhension.

**LES PERIODES D'INSCRIPTIONS POUR REALISER VOS RESERVATIONS SERONT
OUVERTES ET POSSIBLES SUR LE PORTAIL A PARTIR DU 22 JUILLET 2024**